



Bulletin quotidien

n° 9 | Genève / jeudi 29 novembre 2007 //

30th International Conference of
the Red Cross and Red Crescent
Geneva, 2007

XXXe Conférence internationale de
la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Genève, 2007

XXX Conferencia Internacional de
la Cruz Roja y de la Media Luna Roja
Ginebra, 2007

المؤتمر الدولي الثلاثون
للصليب الأحمر والهلال الأحمر
جنيف، عام ٢٠٠٧

Rôle d'auxiliaire : clarification nécessaire

Le rôle des Sociétés nationales en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire est ancré au cœur du Mouvement, mais les Etats doivent comprendre et respecter leur indépendance: tel est, en substance, le message communiqué hier dans le cadre de la Conférence internationale.

Une clarification est nécessaire, a souligné Ibrahim Osman, secrétaire général adjoint de la Fédération internationale. Certains gouvernements, considérant à tort que toutes les activités des Sociétés nationales relèvent de leur rôle d'auxiliaires, tentent d'exercer un contrôle qui met en danger le principe de l'indépendance.

Dans son introduction aux délibérations de la Commission A consacrée à cette fonction, Ibrahim Osman a insisté sur la nécessité d'un dialogue sincère afin de préciser les choses. Les gouvernements, a-t-il noté, peuvent décréter que les Sociétés nationales sont les principaux responsables de l'assistance en cas de catastrophe ou leurs partenaires privilégiés dans le domaine de la santé, mais leurs autres activités doivent être conduites en toute liberté. « La distinction est essentielle », a-t-il commenté.

« Ce dont nous avons besoin, c'est d'une relation équilibrée telle qu'elle a été définie dans un rapport publié en 2003 par la Fédération internationale qui a posé les bases de la discussion. Cette relation doit



être fondée sur le dialogue et, de préférence, scellée par un document écrit. (...) On a souvent vu des Sociétés nationales invitées par leur gouvernement à assumer des responsabilités sortant du champ de l'accord. Si elles disposent des capacités et des ressources nécessaires, elles peuvent accepter. Mais elles ont aussi le droit de refuser. »

Les gouvernements doivent comprendre que les programmes des Sociétés nationales ne relèvent pas nécessairement de leur qualité d'auxiliaires des pouvoirs publics, à moins qu'il en ait été convenu ainsi à l'avance.

Le document de la conférence examine les conséquences du manque de clarté, de l'incompréhension et de la confusion qui règnent dans certains cas entre les Etats et les Sociétés nationales. « Certains gouvernements, note-t-il, ont, par décret, modifié de façon unilatérale la composition de la gouvernance de leurs Sociétés nationales.

D'autres ont amendé leurs statuts sans juger bon de les consulter. Il arrive même que des Sociétés nationales soient contraintes de mener sur leur territoire et à l'étranger des opérations et activités qui violent les Principes fondamentaux du Mouvement ainsi que ses règlements et procédures. »

Ibrahim Osman a engagé les Sociétés nationales à préciser les services qu'elles sont en mesure d'offrir et les domaines dans lesquels elles possèdent des atouts particuliers. « Partant de là, vous pourrez dire à vos gouvernements: « Nous estimons être un bon partenaire potentiel dans tel ou tel secteur ». Si vous revendiquez un rôle qui excède vos capacités, vous trahissez le concept d'auxiliaire. »

Le rapport de la commission A sera présenté dans le cadre de la séance plénière de jeudi 29 novembre et commenté dans le Bulletin quotidien n°10. ■

Ensemble pour le droit humanitaire

Les participants à la Conférence internationale doivent trouver des moyens de faire en sorte que le thème « Ensemble pour l'humanité » puisse s'appliquer dans le contexte des conflits armés, a déclaré hier Son Excellence Nicholas Thorne, ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne en introduisant les travaux de la commission B, qui offrait aux délégués l'occasion de renouveler leur engagement à respecter et à faire respecter le droit international humanitaire (DIH).

La déclaration liminaire du président a clairement montré pourquoi il est nécessaire de réaffirmer le soutien au DIH, celui-ci ayant été qualifié par certains d'instrument inadapté aux défis particuliers des conflits contemporains. Toutefois, ce même droit a aussi suscité un regain d'intérêt au cours des dernières années.

Soulignant la nature unique de la Conférence, qui rassemble des représentants de Sociétés nationales, de gouvernements, de la Fédération internationale et du CICR, M. Thorne a exhorté les participants à unir leurs forces afin de consolider le DIH, de façon à ce qu'il continue de jouir d'une reconnaissance universelle.

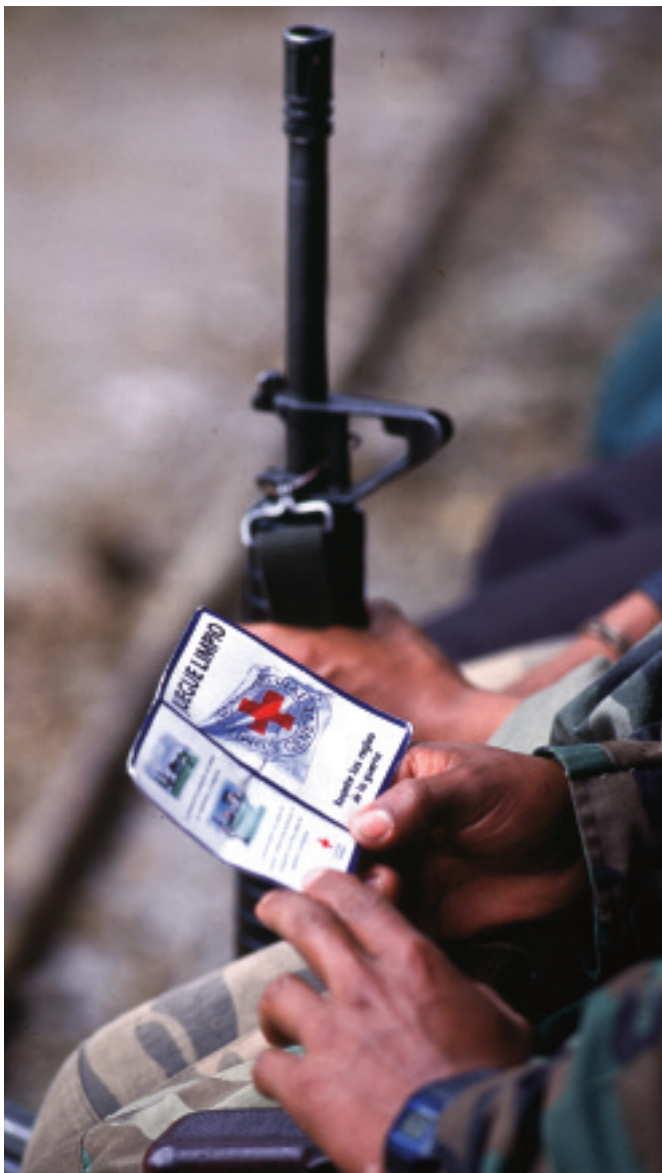
Daniel Thürer, membre du CICR, a ouvert le débat en attirant l'attention sur deux rapports présentés par son institution.

Le premier, issu d'une étude consacrée au droit international humanitaire coutumier applicable aux conflits armés internationaux et non internationaux, synthétise la pratique de plus de 150 Etats ainsi que des consultations menées sur une période de dix ans avec des experts du monde entier.

« La conclusion la plus significative de cette étude est que le fossé qui sépare les règles applicables aux conflits internationaux et non internationaux tend à se combler. C'est une donnée importante, compte tenu du fait que la plupart des conflits actuels sont non internationaux et que les règles de droit applicables à ces conflits sont moins développées », a souligné M. Thürer. (Le rapport est disponible sur le stand des publications dans le hall d'entrée.)

Le second rapport, intitulé *Le droit international humanitaire et les défis des conflits armés contemporains*, rappelle que l'application du DIH demeure obligatoire pour tous les Etats et toutes les parties aux conflits. De l'avis du CICR, le DIH est confronté à une multitude de défis au nombre desquels le terrorisme, les détentions de sécurité, la conduite des hostilités – y compris la notion de *participation directe aux hostilités* –, les conflits armés non internationaux, la réglementation des sociétés privées de sécurité, les territoires occupés, les munitions à dispersion et l'impunité des crimes de guerre et autres violations graves du droit humanitaire.

Le rapport de la commission B sera présenté dans le cadre de la séance plénière de jeudi 29 novembre et commenté dans le Bulletin quotidien n° 10. ■



Diffusion du DIH.

Droit international des interventions en cas de catastrophe : combler les lacunes



Des représentants d'un large éventail de gouvernements et de Sociétés nationales se sont réunis hier après-midi dans le cadre de la commission C de la Conférence internationale afin de discuter des efforts déployés sous la direction de la Fédération internationale en vue de résoudre et d'éliminer les problèmes juridiques qui entravent les opérations de secours d'urgence.

Les directives publiées avant la conférence dans un rapport intitulé *Law and Legal Issues in International Disaster Response* ont été au coeur des délibérations. Ce rapport est le fruit de six années d'études et de consultations avec des gouvernements, des Sociétés nationales, des agences des Nations unies et d'autres partenaires.

« Nous savons tous que des problèmes de douane, de visas, de taxes, de statut juridique et de qualifications professionnelles entravent de façon répétitive les interventions internationales de secours », a déclaré dans son allocution d'ouverture Raymond Forde, président de la Croix-Rouge de Barbade et président de la commission.

« Des lois spécifiques ne peuvent pas régler tous les problèmes, mais beaucoup d'entre eux pourraient être évités si nous prenions des dispositions pour préparer à l'avance nos systèmes de réglementation en conséquence. »

Développant cette thèse, Salvano Briceño, directeur de la stratégie internationale des Nations unies pour la prévention des catastrophes et principal intervenant de la séance, a exhorté les délégués à réfléchir aux avantages que comporteraient de tels efforts en matière de réduction des risques.

« Les directives constituent un excellent cadre de référence pour mobiliser, améliorer et coordonner l'aide internationale en cas de catastrophe de manière à ce que les secours d'urgence soient non seulement rapides et efficaces, mais à ce qu'ils contribuent en outre au relèvement et au développement des capacités à long terme. »

Richard Gordon, président de la Croix-Rouge philippine, a évoqué l'expérience des Sociétés nationales de l'Asie du Sud-Est.



Law and legal issues
in international disaster
response: a desk study

International Federation
of Red Cross and Red Crescent Societies

« Quand le temps presse, nous ne pouvons pas nous permettre de rester assis trop longtemps à la table de négociation pour dénouer des problèmes administratifs qui auraient pu être réglés avant la catastrophe », a-t-il déclaré. « Nous ne devons jamais permettre que la bureaucratie prenne le pas sur l'urgence. »

La commission a également entendu Charles Agbo, directeur de la National Emergency Management Agency du Nigeria. Il a mis en évidence les entraves juridiques aux interventions internationales lors de catastrophes dans son pays.

« Nous sommes parfaitement conscients qu'il est plus que temps d'améliorer les dispositions légales et réglementaires de manière à ce que, lorsqu'une catastrophe excède nos capacités nationales, les organismes humanitaires et de secours extérieurs puissent intervenir dans les meilleures conditions possibles. »

Le rapport de la commission C sera présenté dans le cadre de la séance plénière de jeudi 29 novembre et commenté dans le Bulletin quotidien n° 10. ■

Election de la Commission permanente

Jeudi après-midi, on procédera à l'élection de **cinq** membres de la Commission permanente. Nous vous prions d'être présents dans l'auditorium pour l'appel nominal. Les candidats sont les suivants, dans l'ordre de leur présentation mardi soir :

- Tissa Manilal Abeywickrama, Croix-Rouge du Sri Lanka
- Massimo Barra, Croix-Rouge italienne
- Steven E. Carr, Croix-Rouge américaine
- Eamon Courtenay, Croix-Rouge du Belize
- Adama Diarra, Croix-Rouge malienne
- Lady Jocelyn Keith, Croix-Rouge néo-zélandaise
- William A. Eteki Mboumoua, Croix-Rouge camerounaise
- Freddy Karup Pedersen, Croix-Rouge danoise
- Mohammed Al-Hadid, Croissant-Rouge jordanien

Recherche du consensus au sein du comité de rédaction : un délicat exercice d'équilibre

Le langage est un puissant outil. A la Conférence internationale, il jouera un rôle primordial dans le projet de déclaration et dans les résolutions qui devront donner un instantané de ce que sont aujourd'hui la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge et de leur approche des défis actuels. Intégrer des langues, des cultures et des situations aussi diverses que celles rassemblées au sein de la Conférence internationale et bâtir un consensus à partir d'un si riche éventail n'est pas une tâche aisée. Néanmoins, la solide autorité du président du comité de rédaction semble accomplir des miracles dans la salle bourdonnante où se côtoient près de 200 délégués.

Son Excellence Masood Khan s'acquitte avec une habileté toute diplomatique de ce délicat exercice d'équilibre. « Le succès repose sur plusieurs conditions », explique-t-il. « En tant que président, je dois d'abord mettre de côté toute idée personnelle et me concentrer exclusive-



Son Excellence Masood Khan (à gauche), président du comité de rédaction, s'entretient avec un délégué pendant une pause.

ment sur l'harmonisation des intérêts de la communauté de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. »

« Ensuite, poursuit-il, il faut établir un climat propice à la participation active de tous les délégués présents dans la salle, tout

en rappelant que nous travaillons contre la montre. » La mission n'est pas facile, mais l'ambassadeur y réussit admirablement grâce à une savante combinaison d'humour, de fermeté et de souplesse selon les circonstances et les nécessités du moment. Les discussions préparatoires conduites

avant l'ouverture de la session contribuent aussi à faciliter les choses.

Interrogé sur la manière de doser participation et efficacité dans un tel contexte, il répond avec ferveur que « la participation n'est pas la cause de l'inefficacité. Chaque

point de vue doit être entendu. On atteint l'efficacité seulement à travers l'énoncé, l'identification et l'assemblage des ingrédients qui feront la meilleure recette. »

A l'évidence, Masood Khan possède le génie culinaire requis. « La diplomatie

multilatérale, affirme-t-il, ne consiste pas simplement à défendre ses propres convictions ou positions, mais à s'ouvrir aux autres et à leurs points de vue. Le consensus est la meilleure forme de décision qu'on ait jamais inventée », conclut-il. ■

Expositions

(niveau -1 du centre de conférences)

« Je t'aime, Croix-Rouge » est le message de l'exposition de la Croix-Rouge philippine. Quatre stands sont dédiés à la promotion de la ligne d'assistance téléphonique qui permet de joindre directement les services de santé et d'aide sociale, de secours d'urgence en cas de catastrophe et de don du sang.

La Croix-Rouge cambodgienne présente une vingtaine de photos illustrant ses activités dans les domaines des soins de santé primaires, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, et du don du sang. Au titre de sa campagne pour abolir les mines, la Société nationale expose également son rapport annuel qui indique que les mines et autres munitions non explosées ont fait 450 victimes en 2006, soit une baisse de 48,6 pour 100 par rapport à l'année précédente.

Suite aux campagnes de vaccination contre la rougeole menées en Afrique par la Fédération internationale, le nombre des décès a chuté de 75 pour 100. Jocelyne Barbe, du département de la santé, note que l'objectif pour 2010 est de réduire de 95 pour 100 la mortalité liée à la maladie. Le stand propose des informations sur divers programmes de santé et expose plusieurs publications récentes, parmi lesquelles la politique de premiers secours et la stratégie pour la santé.

Un autre stand aménagé par le département de la santé de la Fédération internationale présente un ouvrage extrêmement émouvant intitulé *Our World: AIDS and childhood in southern Africa* (Notre



monde: le sida et l'enfance en Afrique australe), publié le 27 novembre. « Nous avons donné des appareils photo à des orphelins en les invitant à illustrer leur vie

quotidienne », explique Getachew Gizaw, du programme mondial de lutte contre le VIH/sida. La couverture montre un jeune homme de 16 ans occupé à repasser ses vêtements pour les funérailles de sa mère.

Le stand de la Croix-Rouge roumaine affiche des images de ses activités, notamment de son intervention suite aux inondations qui ont frappé cette année plusieurs régions du pays. Une photo particulièrement émouvante représente un garçon tenant précieusement les deux miches de pain qu'on vient de lui offrir.

Au stand de la Croix-Rouge équatorienne, vous pourrez faire l'acquisition de bijoux fabriqués dans le village d'Ana María Guacho, invitée à la conférence par la Société nationale pour faire une présentation lors de l'atelier de ce jour consa-





Devant le grand drapeau du Croissant-Rouge d'Azerbaïdjan, plusieurs brochures sont exposées, ainsi que de très belles affiches sur la prévention du VIH.

Le stand du Croissant-Rouge de l'Irak présente des affiches sur les dangers des explosifs incluant des conseils spécialement destinés aux enfants qui trouvent des munitions non explosées.

cré aux principes et valeurs. « Je suis très heureuse de voir tant de gens et je remercie les organisateurs de m'avoir conviée pour parler de la diversité. Le monde abrite des gens très différents et je présente quant à moi les peuples indigènes, plus particulièrement les femmes. »

Le stand du Croissant-Rouge algérien présente des informations sur divers sujets, de la protection de la dignité humaine à la lutte contre le tabac. On peut y voir aussi de belles affiches expliquant ce qu'il faut faire avant, pendant et après une catastrophe.

Encourager la coopération entre toutes les composantes du Mouvement est l'objectif de la Conférence internationale. Le stand de la Fédération internationale consacré à la coopération au sein du Mouvement propose d'intéressants documents sur stratégies de coopération et les alliances opérationnelles.

Le stand de la Croix-Rouge chilienne donne de précieuses informations sur ce qu'il faut faire avant, pendant et après une catastrophe. Il présente aussi une affiche saisissante montrant une page nécrologique et encourageant les gens à sauver des vies en prenant des cours de formation aux premiers secours.

La préparation communautaire en prévision des catastrophes est un élément central de l'action du Mouvement. L'exposition de la Fédération internationale dédiée à ce domaine d'activité propose un large éventail de documents allant des guides de bonnes pratiques aux études de cas, en passant par des rapports d'opérations.

Vous voulez en apprendre davantage sur les conséquences humanitaires du changement climatique? La Croix-Rouge suisse vous propose son bulletin d'information *inter. actio* qui contient des articles passionnants sur ce sujet.

Les Principes fondamentaux unissent toutes les composantes du Mouvement, mais comment s'appliquent-ils dans la réalité complexe du monde moderne? Le département de la Fédération internationale en charge des principes et valeurs vous présente des études de cas sur des thèmes comme la tolérance et la discrimination, ainsi que des économiseurs d'écran dédiés aux sept Principes. ■



Photos: Fédération internationale ou CICR

**Le démontage des expositions au niveau -1 commencera jeudi soir.
Il vous reste donc encore toute une journée pour les visiter.**

Nous prions toutes les délégations qui ont installé des stands de récupérer tout leur matériel avant vendredi midi.